

Q. Proportionnellement au nombre d'établissements?—R. Mais il vous faut y faire entrer cette proportion en établissant votre moyenne. Tout ce que je vous fournis est une moyenne.

Q. On peut prouver n'importe quoi par la moyenne; d'un autre côté, vous avez déclaré que la plus grande partie de nos établissements sont de peu d'importance. N'est-il pas de fait que le plus grand nombre d'établissements de cette nature aux Etats-Unis sont de grande envergure?—R. On compte quatre établissements américains capables de produire de 30 à 40 p. 100 du rendement général, or je me demande comment l'on peut arriver à établir quelque comparaison sans recourir à la moyenne. Les données de M. Deachman reposent sur une moyenne et mes propres données sont puisées à des sources officielles. L'unique source de renseignements que je possède montre que pour notre pays la moyenne des employés est de 76 et pour les Etats-Unis de 128.

Q. Mais je veux faire entrer également au dossier cette déclaration à l'effet que la plus grande partie de nos établissements sont de peu d'importance ou encore de proportions fort modestes, alors que la majorité des établissements américains sont d'un certain calibre.—R. Les Etats-Unis comptent de 1,450 à 1,500 établissements. Or si l'on prend de 33 à 40 p. 100 de la production comme sortant de quatre établissements, et si vous continuez dans cette voie, vous éliminez vite quantité de petites entreprises.

*M. Milne:*

Q. Vous passez du capital aux employés. Pourquoi ne pas vous en tenir au capital?—R. Je pourrais, monsieur le président, vous fournir sur les établissements canadiens des données qui, par la façon dont on procède dans ce volume, constitueraient un capital brut. Les données américaines me manquent. En fait je n'ai pris connaissance qu'ici même hier soir des chiffres fournis par M. Deachman, et d'un autre côté je ne pouvais apporter avec moi qu'une certaine quantité de données. Toutefois il me semble que ce que je viens de dire sur la moyenne de 76 employés pour le Canada et de 128 pour les Etats-Unis devrait montrer assez bien que la mise de fonds devrait se proportionner au nombre d'employés.

Q. N'est-il pas de fait que les établissements américains sont mieux agencés que les nôtres et qu'ils répartissent la besogne parmi un certain nombre d'entre eux?—R. Il se rencontre des établissements américains mieux agencés que les nôtres.

Q. Le rendement en est plus considérable?—R. Exactement. Les entreprises en mesure de tirer parti de la production en grand, de la population du pays et de tout, sont en mesure de fabriquer plus économiquement; mais je sais ceci, et c'est que les grands établissements canadiens font tout le nécessaire pour améliorer la qualité de leurs marchandises, réduire de toute façon le coût de revient, qu'ils possèdent le dernier cri de la machinerie économique qu'ils peuvent trouver ou que leurs ressources leur permettent d'acquérir.

Q. Ce que j'entendais surtout dire est ceci: si je comprends bien l'organisation américaine, on y trouve un établissement qui s'adonne à la fabrication exclusive d'une chaussure quelconque; un autre une autre chaussure, et ainsi de suite.—R. Vous entendez dire que la spécialisation est plus avancée aux Etats-Unis qu'au Canada. Personnellement je crois que c'est le cas; en vérité je suis d'avis que la spécialisation est plus avancée aux Etats-Unis qu'au Canada.

Q. Cette politique fait-elle du chemin au Canada?—R. Elle fait son chemin, mais, comme je l'ai fait remarquer cet après-midi, les possibilités de la spécialisation sont bornées en grande partie par le chiffre de la population à servir. Je veux dire qu'un homme qui fait affaires avec le commerce de détail doit faire face à des frais de distribution beaucoup plus élevés s'il n'a à offrir